



DEMANDE DE MODIFICATION DE FRÉQUENTATION - GARDERIES

SA.FO.011/V4

AVANT-PROPOS

Afin que la modification de fréquentation puisse être prise en compte, ce formulaire de deux pages devra être complété, signé, puis retourné directement au directeur de la structure d'accueil concernée par ce dernier.



Ce document est en lien avec notre règlement tarifaire. En ce sens, les délais mentionnés dans ce dernier se devront d'être respectés.



Toutes modifications de fréquentation entraînent obligatoirement l'établissement d'un nouveau contrat d'accueil. Un maximum de deux changements par année scolaire est autorisé.

DONNÉES GÉNÉRALES

Nom de la structure : _____

Nom de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Attention : mon enfant a un régime alimentaire particulier !

DEMANDE DE MODIFICATION DE FRÉQUENTATION

MOTIFS

Augmentation de fréquentation : souhaitée dès le _____

Diminution de fréquentation : souhaitée dès le _____

Modification des jours de fréquentation : souhaitée dès le _____

NOUVELLE FRÉQUENTATION SOUHAITÉE



Merci de noter **l'entier** de la fréquentation désirée en apposant une « X » sur chacune des périodes souhaitées.



Les possibilités de combinaisons entre les différents moments de la journée sont à voir directement avec le directeur de la structure concernée par cette modification de fréquentation.



**DEMANDE DE MODIFICATION DE
FRÉQUENTATION - GARDERIES**

SA.FO.011/V4

Prestation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1. Matin					
2. Midi					
3. Sieste					
4. Après-midi					



Cette demande de modification de fréquentation ne fait pas office de contrat. Afin que la nouvelle fréquentation puisse débuter, il est obligatoire d'attendre la validation du directeur de structure.

Lieu : _____ Date : _____

Signature (s) :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE STRUCTURE

VALIDATION DE LA FRÉQUENTATION

Prestation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1. Matin					
2. Midi					
3. Sieste					
4. Après-midi					

Modification de fréquentation autorisée dès le : _____

Date : _____

Visa du directeur de structure : _____

Responsable/Correcteur : Fabienne Bürki
Rédaction : Sabrina Schmuki / Fabienne Bürki

Création : 14.12.2020
Modification : 10.06.2025